



Municipalité de
TASCHEREAU

Secteur Laferté
Languedoc



Journal Le Bavard

~~~~~  
*Juin 2025*

- P: 2/4 - Communications et réunions du conseil
- P: 5/6 - Familles en fête
- P: 7 - Inscriptions courses
- P: 8 - Fabrique St Pierre
- P: 9/10 - Inscriptions au soccer
- P: 11/12 - Inscriptions animation d'été
- P: 13/14 - Cercle de Fermières
- P: 15/18 - Publicités
- P: 19/25 - Procès-verbal du mois d'avril 2025
- P: 26 - Calendrier de juin

## **GAGNANTE DU CONCOURS DE DESSIN**



*Familles en fête*  
*21 juin 2025*

19h: Sur la surface de la patinoire au Centre récréatif: Invitation pour l'inauguration de la nouvelle Politique Familiale Amie des Aînés 2024-2029

## MARÉCHAN DESROSERS

DIRECTRICE GÉNÉRALE, GREFFIÈRE/TRÉSORIÈRE  
819 796-2219 poste 121 / dg@munitaschereau.ca

## VANESSA BOUTIN CAMERON

DIRECTRICE DES LOISIRS  
819 796-2219 poste 128 /loisirs@munitaschereau.ca

## ISABELLE VIAU

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE  
819 796-2219 poste 122 / dga@munitaschereau.ca

## JEAN-GUY HÉBERT

Inspecteur municipal  
819 333-7671 /inspecteur@munitaschereau.ca



## RÉUNIONS DU CONSEIL

# 2025



Taschereau: 19h30  
Salle Yves Aubut  
(52, rue Morin)



Laferté: 19h30  
Centre communautaire  
(304, Chemin de Laferté)

|                           |                                   |                            |
|---------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| <del>Janvier<br/>10</del> | <del>Février<br/>10</del>         | <del>Mars<br/>10</del>     |
| <del>Avril<br/>14</del>   | <del>Mai<br/>05<br/>LAFERTÉ</del> | Juin<br>02                 |
| Juillet<br>07             | Août<br>04                        | Septembre<br>02<br>LAFERTÉ |
| Octobre<br>06             | Novembre<br>10                    | Décembre<br>01             |

# FÉLICITATIONS À FLORENCE CLOUTIER-JULIEN

LAURÉATES 2025 POUR  
L'ABITIBI-  
TÉMISCAMINGUE DANS  
LA CATÉGORIE JEUNE  
BÉNÉVOLE - PRIX  
CLAUDE-MASSON.



## FÉLICITATIONS AUX FINISSANTS DE LA CITÉ ÉTUDIANTE POLYNO 2025



VIKTOR CLOUTIER-JULIEN  
JÉRÔME SYLVAIN  
WILLIAM MICHAUD  
JADE BRADETTE  
MATHIAS FAUCHER-VALCOURT  
FLAVIE BERNARD  
BRANDON GAUTHIER  
ADAN MICHAUD

L'obtention du diplôme d'études secondaires est un rite de passage majeur dans la vie d'un adolescent. C'est un accomplissement majeur qui signale qu'ils sont sur le pas de la porte de l'âge adulte. Que le diplômé du secondaire poursuive ses études au collège, à une école de métiers ou s'apprête à entamer son voyage dans le monde du travail, les souhaits d'obtention du diplôme qu'ils peuvent recevoir peuvent les rendre fiers de ce qu'ils ont accompli et leur donner l'inspiration et la motivation pour y parvenir. des choses encore plus grandes.

*Joyeux 100e anniversaire  
à madame  
Rita Asselin Pinard*



Madame Rita en compagnie de sa fille Michelle, son fils René et Monsieur Henri Lampron, conseillé

# FAMILLES EN FÊTE 2025

## 21 JUIN

 **Desjardins**



*Courses de boîtes à savon  
14h à 16h30 (Côte de la rue Montreuil)*

*Le tour du soir  
17h à 22h30 (Centre récréatif)*



## LE TOUR DU SOIR, ILLUMINE TA ROUE

*et viens la faire briller au son de la musique*

Vélo, poussette, trotinette, fauteuil roulant, quadriporteur, patins à roulettes, planche à roulettes

**14h00 à 16h30** : Courses de boîtes à savon (côte de la rue Montreuil);

**17h00 à 21h00** : Crapule et Malcommode;

**17h00** : Souper au profit d'un organisme OBNL de Taschereau;

**19h00** : **Présentation de la nouvelle Politique Familiale Municipale et Municipalité amie des Aînés 2024-2029;**

**19h15** : **Remise des prix des courses de boîte à savon** (sur la surface de la patinoire) et prix de participation (prise des parties détachable #2);

**19h30** : Disco patin à roulettes (sur la surface de la patinoire);

**20h30** : Cinéma extérieur (SUPER CHIEN) avec pop corn et petit jus;

**21h45** :  **DÉPART** Parade illuminée (le tour du soir);

**22h30** : Feux d'artifice Royal Pyrotechnie (au quai municipal).



## DIMENSIONS DES BOÎTES À SAVON pour construction

Dimensions de la boîte à savon CATÉGORIE JEUNE (5-17 ans) :

- Maximum 48 pouces (122 cm) de large
- Maximum 84 pouces (214 cm) de long
- Le dessous de la boîte à savon doit être à au moins 4 pouces du sol (1 cm)
- Maximum 48 pouces (122 cm) de haut

## FONCTIONNEMENT DE LA JOURNÉE



Le temps de chaque boîte à savon sera chronométré.

Les équipes doivent être composées de minimum trois (3) personnes incluant le participant. Les équipes de la catégorie Jeunes doivent être composées du participant mineur et d'au moins un (1) adulte de 18 ans et plus.

Pour les équipes inscrites dans la catégorie Jeunes, la supervision et la responsabilité des participants sont attribuables uniquement et entièrement aux parents/tuteur légal ou à l'adulte responsable.

Les positions de départ seront déterminées au hasard.

Le comité organisateur se réserve le droit, à sa discrétion, de refuser une boîte à savon qui ne respecte pas les normes de fabrication et/ou qui ne respecte pas les règles de sécurité.

Les boîtes à savon seront inspectées OBLIGATOIREMENT avant la course par les officiels de course (nommés par l'organisation) et peuvent l'être à tout autre moment.

Aucun commentaire ou remarque déplacée ne sera toléré, sous peine d'expulsion.

Toute boîte à savon ayant subi un accident devra être vérifiée par les officiels de course avant de réintégrer la course.

Le comité organisateur se réserve le droit, à sa discrétion, de disqualifier un participant ayant nui à la descente d'un autre participant, dans tel cas, ce dernier pourra recommencer sa descente.

Le comité organisateur a le pouvoir de disqualifier tout participant ou boîte à savon si :

- La boîte à savon est construite de façon non sécuritaire ou non réglementaire.
- La conduite est dangereuse.
- Le participant a un comportement antisportif ou un langage abusif.

La Course de boîte à savon a lieu beau temps, mauvais temps. Cependant, elle peut être annulée, en tout ou en partie, par le comité organisateur s'il juge que les conditions météorologiques rendent périlleux l'événement. Dans un tel cas, aucune compensation ne sera accordée aux équipes ne pouvant y participer.

Toute boîte à savon dont l'aspect visuel comporte des éléments jugés injurieux, diffamatoires, obscènes, offensants, discriminatoires, racistes, violents, sexistes, comportant du matériel illégal ou violant la propriété intellectuelle est INTERDITE.

## HORAIRE DES COURSES



côte de la rue montreuil

13H45 OUVERTURE DU SITE

14H00 RENCONTRE DES COUREURS SOUS LE CHAPITEAUX  
DEBUT DES ESSAIES (1 DESCENTE CHACUN)

14H30 DÉBUT DES COURSES

16H30 FERMETURE DU SITE

19H15 REMISE DES PRIX  
(PATINOIRE DE L'ARÉNA)





# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## COURSES DE BOÎTES À SAVON 2025

### CATÉGORIE JEUNESSE

ENTRE 5 ET 17 ANS

Prénom / nom : \_\_\_\_\_ Âge: \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Prénom / nom d'un accompagnateur présent avec l'enfant durant la journée :

\_\_\_\_\_

Prénom / nom d'un parent: \_\_\_\_\_

Adresse civique : \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

# de tell du parent : \_\_\_\_\_ Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Je (prénom/nom d'un parent) \_\_\_\_\_ consent à ce que mon enfant participe aux courses de boîtes à savon de Taschereau lors de l'édition 2025. J'ai pris connaissance des informations mentionnés dans le présent document et m'engage à respecter et faire respecter les règles. De plus, je dégage Sport action jeunesse de Taschereau et la Municipalité de Taschereau de toutes responsabilités en cas de blessures.

J'ai ma boîte à savon

J'ai besoin d'une boîte à savon

# FABRIQUE ST-PIERRE TASCHEREAU



## Intentions de messes Juin 2025



**Dimanche le 1er juin 2025 à 9h30 à Taschereau.**  
Gérard Gauthier par son épouse et ses enfants.

**Dimanche le 15 juin 2025 à 9h30 à Taschereau.**  
Lyne Gagné par l'offrande aux funérailles.

**Dimanche le 22 juin 2025 à 9h30 à Taschereau.**  
Rodrigue Nadeau par l'offrande aux funérailles.

**Dimanche le 29 juin 2025 à 14h00 au cimetière de Taschereau.**  
Messe à l'intention de tous nos défunts,  
Notez que cette messe aura lieu au cimetière si la température le permet. Sinon elle sera célébrée à la salle de l'Âge d'Or. Avisez vos familles!

**IMPORTANT POUR LA MESSE AU CIMETIÈRE LES GENS QUI  
DÉSIRENT ÊTRE ASSIS DOIVENT APPORTER LEUR CHAISE**



# Organismes

## Jouer au soccer t'intéresse ?

Dès la semaine du 23 juin 2025, des cours de soccer seront offerts à Taschereau, 1 soir par semaine (soit le dimanche), pour les enfants (en priorité) de la municipalité de Taschereau (secteur Laferté et Languedoc), qui sont âgés entre 4 et 15 ans.

Deux groupes sont offerts ;  
- L'équipe des Crampons (4-8 ans)  
De 18h à 18h45

- L'équipe des Fire Ball (9-15 ans)  
De 18h45 à 19h30



**La période d'inscription se déroulera du lundi 26 mai au vendredi 13 juin 2025, midi.**

Le coût d'inscription est de 30\$ par enfant.

Prévoir un rabais de 10\$ pour chaque enfant supplémentaire.

Un chandail d'équipe sera prêté (prévoir un dépôt de 10\$ par chandail) qui vous sera remis à la fin de la saison, lors du retour du chandail.

EXEMPLE d'inscription pour 1 enfant:

Coût d'inscription : (30\$) + dépôt chandail (10\$) = 40\$

EXEMPLE d'inscription pour 2 enfants:

Coût d'inscription: (30\$) + 2e enfant : (20\$) + dépôt chandail 2x (20\$) = 70\$

Les frais d'inscription devront être acquittés, avant le début de la saison, au bureau municipal de Taschereau du lundi au jeudi entre 8h à midi et 13h à 16h et vendredi 8h à midi.

Matériel obligatoire :

- Souliers à crampons,
- Gourde d'eau.

Remplissez le formulaire d'inscription et retournez-le à Vanessa au bureau municipal. (Vous pouvez également laisser le formulaire avec le paiement au secrétariat de l'école).

# Formulaire d'inscription au Soccer de Taschereau



Prénom et nom de l'enfant 1 : \_\_\_\_\_ Féminin \_\_\_ Masculin \_\_\_

Âge : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Prénom et nom du père : \_\_\_\_\_ # de tél : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Prénom et nom de la mère : \_\_\_\_\_ # de tél : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente) : \_\_\_\_\_

Adresse courriel d'un parent : \_\_\_\_\_

Je m'engage à payer le coût d'inscription (30\$ 1<sup>er</sup> enfant et 20\$ enfants supplémentaires) et à donner le dépôt de 10\$ par chandail pour chacun des enfants inscrits et le remettre à la fin de la saison, sous peine de perdre le dépôt remis.

Signature d'un parent ou tuteur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Prénom et nom de l'enfant 2 : \_\_\_\_\_ Féminin \_\_\_ Masculin \_\_\_

Âge : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Prénom et nom du père : \_\_\_\_\_ # de tél : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Prénom et nom de la mère : \_\_\_\_\_ # de tél : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente) : \_\_\_\_\_

Adresse courriel d'un parent : \_\_\_\_\_

Je m'engage à payer le coût d'inscription (30\$ 1<sup>er</sup> enfant et 20\$ enfants supplémentaires) et à donner le dépôt de 10\$ par chandail pour chacun des enfants inscrits et le remettre à la fin de la saison, sous peine de perdre le dépôt remis.

Signature d'un parent ou tuteur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



# ANIMATION ÉTÉ 2025

Bonjour à vous, cher parents

La municipalité est fière de pouvoir offrir aux enfants âgés entre 5 et 16 ans, un service d'animation gratuit pendant la saison estivale. Une programmation diversifiée permet aux enfants de participer aux activités offertes par l'animateur/trice. Plus précisément, le projet d'animation vise à :

- Offrir des activités stimulantes, diversifiées et enrichissantes, permettant aux jeunes de s'amuser dans un environnement sécuritaire,
- S'impliquer dans des activités individuelles ou en groupe,
- Offrir des activités dynamiques touchant différentes sphères : sports, arts, plein air, sciences, sorties..

Afin d'assurer une sécurité maximale, on se doit d'être en mesure de mieux contrôler la présence des enfants. Étant donné que les documents importants concernant les informations des enfants (allergies, numéros de téléphone en cas d'urgence, autorisations...) ne se rendent pas toujours à la responsable municipale, on doit changer la formule d'accessibilité.

La fiche d'inscription doit **OBLIGATOIREMENT** être dûment remplie et signée par un adulte responsable, afin que celui-ci puisse avoir accès au service d'animation. La fiche d'inscription est disponible en tout temps au bureau municipal ou sur le site internet de la Municipalité de Taschereau : [www.taschereau.ao.fr](http://www.taschereau.ao.fr) section « Loisirs Municipal Taschereau » et sous-section « Animation ».

Une fois rempli, vous devez faire parvenir ce document à la responsable municipale, Vanessa Boutin Cameron, agente de développement et directrice en loisirs, soit directement au bureau municipal, par courriel : [loisirs@munitaschereau](mailto:loisirs@munitaschereau) ou par fax : 819-796-2220.

Une fois que l'enfant est inscrit dans la liste des présences, il pourra accéder au service d'animation. Nous tenons à vous informer que nous ne sommes pas responsables s'il y a des accidents durant les activités. Nous demandons à ce que les jeunes enfants soient en mesure de comprendre les consignes.

Nous aimerions vous signaler que l'animation n'est pas un service de garde et qu'il s'adresse aux enfants de 5 à 16 ans.

Un adulte responsable doit être disponible en tout temps pour venir chercher votre enfant.

Noter les heures d'ouverture et fermeture :

9h00 à midi et 13h à 16h00

Début : lundi 23 juin 2025

**FERMÉ MARDI 24 JUIN 2025**

Fin : vendredi 15 août 2025



Où ? Au Centre récréatif de Taschereau

## FICHE D'INSCRIPTION DE L'ENFANT

Prénom, nom : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Allergies : \_\_\_\_\_

Prénom, nom des parents : \_\_\_\_\_

Adresse de la résidence : \_\_\_\_\_

No téléphone : \_\_\_\_\_ No téléphone : \_\_\_\_\_

Qui contacter en cas d'urgence : \_\_\_\_\_ No téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse de la résidence : \_\_\_\_\_

Signature d'un parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_ J'autorise la participation de mon enfant au service d'animation et je comprends que le service d'animation n'est pas un service de garde et que l'animateur(trice) n'est aucunement responsable des allées et venues de mon enfant.

---

### AUTORISATION DE PRISE DE PHOTOS ET GROUPE PRIVÉ FACEBOOK



Par la présente j'autorise l'animateur/trice à prendre des photos de mon ou mes enfants dans le cadre des activités d'animation et à les publier sur le groupe privé sur le Facebook de l'animation été.

*Cette autorisation est valide pour le temps que mon enfant fréquentera le service.*

Signature d'un parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Formulaire disponible au bureau municipal  
ou sur le site internet de la municipalité**

415 avenue Privat – Taschereau Qc J0Z 3N0 – Tel. : 819 796-2219 Fax : 819 796-2220  
Courriel : [loisirs@munitaschereau.ca](mailto:loisirs@munitaschereau.ca) – Site Internet : <http://taschereau.ao.ca>

Le 25 février 2025 était le 110<sup>e</sup> anniversaire des Cercles de Fermières du Québec.

Pour célébrer le 110<sup>e</sup> anniversaire des Cercles de Fermières du Québec, le cercle des Fermières de Taschereau a organisé le 25 février 2025, une journée ateliers : couture, tricot, cuisine ...

Les Fermières de Taschereau étaient au rendez-vous et fut une journée remplie d'entraide, de rires, de fierté.

Merci à toutes celles qui ont permis de faire de cette journée un succès.

Notre mission est : aider gratuitement quiconque aimerait apprendre à coudre, à tricoter, à tisser, à broder, à cuisiner même à jardiner.

Le Cercle possède 8 métiers à tisser, des machines à coudre ordinaires et d'autres plus spécialisées dont une à court point et une sujeteuse.

Pas besoin d'être Fermière pour venir prendre un café ou participer à des ateliers.

Si tu aimes faire à manger, coudre, tisser, tricoter, bricoler, jardiner etc...

Viens nous voir on pourra partager et échanger.

Notre # de téléphone au local est : 819-796-2219 poste 140

Le coût de l'abonnement est 35 \$ pour l'année 2025-2026 pour celle qui désire être membre de notre Cercle.

## Membres du conseil d'administration

Présidente : Carole Bergeron

819 796-2621

Vice-présidente : Nathalie Lévesque

819 339-8307

Trésorière : Diane Lapointe

819 796-2971

Secrétaire : Michelle Levesque

819 520-0634

Conseillère No 1 : Aline Leclerc

819 442-2311

Conseillère No 2 : Gisèle Hélie-Genesse

819 796-2475

## Carés à l'orange et cocoanut.

Très bon

1/4 Tas. de beurre  
1 Tas. cassonade  
1 œuf.  
1 c. thé vanille  
2 c. thé zeste d'orange  
1/2 Tas. farine  
1/2 c. thé de sel  
1 c. thé poudre à pâte  
1 Tas. de cocoanut  
1 Tas. dattes hachées

Four 350°F.

- Fondre le beurre ds une casserole.
- Retirer du feu
- ajouter la cassonade.
- Incorporer l'œuf, la vanille, zeste d'orange.
- Mélanger ensemble farine, sel, poudre à pâte
- ajouter les ingrédients secs à la 1<sup>ère</sup> préparation
- Incorporer le cocoanut & les dattes
- Étendre cette pâte ds un moule graissé de 7" x 11" pouces.
- Cuire 30 min.
- Refroidir
- Couper en Carés → donne 24 Carés.

Gisèle Genesse

# Publicités

## Remerciements

On dit souvent que les gens sont de plus en plus individualistes et que l'entraide disparaît. Mais dans les villages, c'est souvent un peu différent. Laissez moi vous raconter une belle petite histoire.

Début mars, je suis allé enlever la neige sur ma roulotte au camping Bel Erasion. Comme la nuit a été froide, je suis capable de me rendre loin en véhicule. Mais, c'est une belle journée chaude et ensoleillée, la neige ramollit et je suis incapable de ressortir.

Je suis allé au dépanneur pour essayer d'avoir de l'aide. C'est là que je trouve la première personne géniale. Chantal, qui travaille en ce beau dimanche printanier, fait plusieurs appels pour finalement me trouver quelqu'un qui peut venir m'aider.

C'est là qu'arrive Yvon. Il vient avec son gros tracteur de ferme équipé d'une souffleuse et va travailler pendant près de 2 heures pour sortir mon pick-up enlisé dans la neige. Merci à vous deux, vous avez été extraordinaires. Vous avez fait en sorte que je reparte avec mon camion et non à pied.

Merci encore.  
Jean-François



## Autogestion des soins

VIVRE EN SANTÉ avec une maladie chronique

Série de six ateliers gratuits  
(2,5 heures par semaine pendant 6 semaines)

L'ABC de l'Autogestion des soins est un programme où vous apprendrez à prendre en charge votre santé, à mieux gérer vos émotions ainsi que vos activités de la vie quotidienne. Que vous souffriez de diabète, de maladies cardiaques, de Parkinson, de fibromyalgie, de dépression ou de toute autre condition chronique, la série d'ateliers *Vivre en santé avec une maladie chronique* s'adresse aux adultes de tout âge et à leurs proches. Vous développerez des nouvelles habiletés et de nouveaux outils pour vous aider.

| Séance 1                                                                                                                                                                                                                               | Séance 2                                                                                                                                                                                                     | Séance 3                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Le lien entre le corps et l'esprit – la technique de la distraction;</li><li>Dormir d'un sommeil réparateur;</li><li>Éléments d'un plan d'action;</li><li>Formuler des plans d'action.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Gestion des émotions difficiles;</li><li>Introduction à l'activité physique et à l'exercice;</li><li>Prévention des chutes et amélioration de son équilibre.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Prendre des décisions;</li><li>Gestion de la douleur et de la fatigue;</li><li>Exercices d'endurance;</li><li>Relaxation.</li></ul>                                                              |
| Séance 4                                                                                                                                                                                                                               | Séance 5                                                                                                                                                                                                     | Séance 6                                                                                                                                                                                                                               |
| <ul style="list-style-type: none"><li>Alimentation saine;</li><li>Mieux respirer;</li><li>La communication;</li><li>La résolution de problèmes.</li></ul>                                                                              | <ul style="list-style-type: none"><li>Les médicaments;</li><li>Prendre des décisions éclairées en matière de traitement;</li><li>La gestion de l'état dépressif;</li><li>La pensée positive.</li></ul>       | <ul style="list-style-type: none"><li>Travailler en collaboration avec votre professionnel de la santé et le système de soins de santé;</li><li>Gestion de votre poids;</li><li>Rétrospectives et planification de l'avenir.</li></ul> |

Pour vous inscrire à cette série d'ateliers ou pour vous renseigner sur le programme, contactez le coordonnateur de votre secteur :

|                        |                                                                                                                           |                       |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Secteur Abitibi (Amos) | Secteur Abitibi-Ouest<br>Caroline Gauthier<br>819-333-2311 poste 52231<br>Marie-Pier Cossette<br>819-333-2311 poste 52289 | Secteur Rouyn-Noranda |
| Secteur Témiscamingue  | Secteur Vallée-de-l'Or                                                                                                    |                       |



Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue  
Québec

2022-101 | V02 - Janvier 2023

## Avis public

### Consultation du plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) de l'entente de délégation de Taschereau (#1045)

Du **13 MAI au 27 JUIN 2025**, vous êtes invités à consulter le PAFIT 2025-2030, déposés par la municipalité de Taschereau au Groupement forestier coopératif Abitibi (GFCA).

Le PAFIT contient notamment un portrait du territoire, les objectifs et stratégies d'aménagement forestier, les résultats du calcul de possibilité forestière ainsi que divers enjeux en lien avec l'aménagement forestier.

Vous avez 45 jours pour consulter le plan en vous présentant à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30  
Bureau du Groupement forestier coopératif Abitibi (GFCA)  
225 Route 393 Sud, La Sarre  
[ppaiement@gfcabitibi.ca](mailto:ppaiement@gfcabitibi.ca)

Le mardi et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30  
Bureau municipal de Taschereau  
415, avenue Privat, Taschereau J0Z 3N0  
[dq@munitaschereau.ca](mailto:dq@munitaschereau.ca)

OU

Vous pouvez aussi consulter le PAFIT en ligne ici : <https://www.gfcabitibi.ca/consultation/>

Pour formuler un commentaire ou discuter d'un point particulier du plan, vous devrez le faire par écrit, en précisant vos préoccupations à la municipalité de Taschereau, avec une copie conforme au Groupement forestier coopératif Abitibi (GFCA), au plus tard le 26 juin 2025.

La parole est à vous!

### Science participative : aidez-nous à documenter la présence des amphibiens et des reptiles en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie !

Le Québec compte 36 espèces indigènes d'amphibiens et de reptiles (herpétofaune). Ces espèces comprennent un crapaud, des grenouilles, des rainettes, des salamandres, des couleuvres et des tortues. Fait intéressant, la limite de répartition de plusieurs de ces espèces se situe en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie. **Amphibia-Nature** documente actuellement la répartition de l'herpétofaune dans cette région (biogéographie), notamment la présence des couleuvres et des tortues d'eau douce.

#### Vous avez aperçu un amphibien ou un reptile ?

Vous pouvez signaler vos observations à **Amphibia-Nature** qui confirmera l'identification de l'espèce et pourra répondre à vos questions. Tout signalement, récent ou passé, est pertinent s'il est accompagné d'une photo, d'une date et d'un lieu d'observation. Ces données permettront d'accroître nos connaissances sur la répartition des espèces et seront utiles à des fins de conservation des habitats et de sensibilisation du public.



Une couleuvre à collier du Nord.



Une tortue des bois en déplacement.

#### Pour communiquer avec nous :

Pour nous signaler la présence d'un amphibien ou d'un reptile (vivant, blessé ou mort) et nous faire parvenir une photo, vous pouvez nous contacter par courriel : [info@amphibia-nature.org](mailto:info@amphibia-nature.org)

Vous pouvez aussi nous joindre au **418-408-5884** ou au **438-491-1914**.

Ce projet de science citoyenne est réalisé sur une base bénévole.

**Amphibia-Nature** est un groupe de recherche spécialisé œuvrant au Québec. Pour en savoir plus sur les amphibiens et les reptiles :

<https://www.amphibia-nature.org/>





SERVICES DE DÉCLARATIONS DE REVENUS  
(IMPÔTS) avec Transmission électronique CANADA ET QUÉBEC.  
Production jusqu'à 5 années antérieures ...  
Réception des documents par courriel (pdf ou photos) et/ou papiers sur  
rendez-vous

**CLIENTÈLE :**

Particuliers – Familles – Étudiants – Personnes âgées en résidence et à  
domicile -  
Travailleurs autonomes – Revenu de location pour particulier -  
Salariés avec dépenses d'emploi: Préposé à domicile, agent de sécurité, etc..

**SECTEURS COUVERTS :** La Sarre, Amos et Rouyn en auto  
Par courriel / Province de Québec

**TARIFS :** Variable selon vos revenus : minimum \$ 15 (personne sans revenu)  
à partir de \$ 30... moins de \$100 000  
à partir de \$100... \$100 000 et plus

**OUVERT** à l'année, sauf les mois de août et octobre

Mon adresse : 482 Chemin du Quai Fédéral  
Taschereau (Québec) J0Z3N0

# Partenaire exclusif du Tournoi d'hockey social 2025



51, 10e Avenue Ouest, Amos, QC  
(819) 732-5995  
vente@hyundaiamos.com



|                 |                      |
|-----------------|----------------------|
| <i>Lundi</i>    | <i>8h00 à 18h00</i>  |
| <i>Mardi</i>    | <i>8h00 à 18h00</i>  |
| <i>Mercredi</i> | <i>8h00 à 18h00</i>  |
| <i>Jeudi</i>    | <i>8h00 à 18h00</i>  |
| <i>Vendredi</i> | <i>8h00 à 18h00</i>  |
| <i>Samedi</i>   | <i>10h00 à 15h00</i> |
| <i>Dimanche</i> | <i>Fermé</i>         |

## HEURES D'OUVERTURE

MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU  
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14 AVRIL 2025  
À LA SALLE YVES AUBUT

**PROCÈS VERBAL**

Séance régulière du  
14 avril 2025

À une séance régulière du Conseil sont présents:

- M. Mathieu Cloutier, conseiller et maire suppléant
- M. Henri Lampron, conseiller
- M. Zacharie Cloutier-Julien, conseiller
- M. Patrick Landry, conseiller
- M. Sylvain Cameron, conseiller

Absent : M. Julien Chalifoux, conseiller

Sont aussi présentes :

Mme Manon Labrecque, technicienne en comptabilité pour Daniel Tétreault CPA Inc.

Mme Maréchan Desrosiers, directrice générale et greffière-trésorière

Mme Chantal Martel, directrice générale par intérim

Mme Isabelle Viau, directrice générale adjointe

Ouverture

Sous la présidence du maire suppléant, M. Mathieu Cloutier et formant quorum, à 19h30, M. Cloutier déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Ordre du jour

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 mars 2025
4. Correspondances
5. Gestion financière et administrative;
  - 5.1 Adoption des comptes à payer de mars 2025
  - 5.2 Adoption de la situation financière de mars 2025
  - 5.3 Audit Comptable 2024
  - 5.4 Changement des réunions du conseil pour le 1<sup>er</sup> lundi du mois
- 6 Période de questions des citoyens
- 7 Rapport;
  - 7.1 Rapport du maire
  - 7.2 Rapport lots intramunicipaux
  - 7.3 Autres rapports
- 8 Procédures administratives lots intramunicipaux;
  - 8.1 Demande PADF résolution MRCAO
  - 8.2 Renouvellement de l'entente avec GFCA
- 9 Sécurité publique;
  - 9.1 Plaque d'immatriculation de la pépinière (résolution)
  - 9.2 Chemin Taschereau-Amos (résolution d'appui)
- 10 Loisirs et culture;
  - 10.1 Demande de commandite Maison Mikana
  - 10.2 Magasin Montreuil programme d'aide
  - 10.3 M.A.D.A. (Municipalités Amies des Aînés au Québec)
  - 10.4 Véloce III – reddition de compte Résolution
- 11 Urbanisme;
  - 11.1 Résolution vente de terrain (notaire)
  - 11.2 Dépôt du règlement pour le lavage des embarcations
  - 11.3 Vente d'un terrain avenue Kirouac
- 12 Affaires diverses;
  - 12.1 Démission du maire, nomination maire substitut / par cooptation / suppléant / conseil MRC
  - 12.2 Nommer le nouveau représentant SAAQ
  - 12.3 Soumission mise à jour Techni-Lab
  - 12.4 Programme RénoRégion (résolution)
  - 12.5 Munys abonnement
  - 12.6 PAVL
  - 12.7 CPTAQ
  - 12.8 Stockcar commandite
  - 12.9 Projet de recherche sur les élus(es)
- 13 Période de questions des citoyens;
- 14 Fermeture.

**Rés. #6627-04-25**

Ouverture de la séance

**1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE;**

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ouverture de la séance soit acceptée.

Adoptée.

**2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

**Rés. #6628-04-25**

Ordre du jour

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des points, s'il y a lieu.

Adoptée.

**3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL;**

**Rés. #6629-04-25**  
Procès-verbaux

Il est proposé par M. Sylvain Cameron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 10 mars 2025.  
Adoptée.

**Rés. #6630-04-25**  
5.1 Comptes à payer

**4.0 CORRESPONDANCE;**  
**5.0 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE;**  
Il est proposé par M. Sylvain Cameron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour le mois de mars 2025.  
Pour la municipalité :  
Un montant de 191 954.76\$ pour les chèques C2500035 à C2500048; un montant de 53 668.86\$ pour les paiements directs P2500092 à P2500117; un montant de 23 708.05\$ pour les chèques M2500035 à M2500055, un montant de 1 103.27\$ pour Visa Desjardins (M2500053) et un montant de 37 993.67\$ pour les salaires de D2500079 à D2500124.  
Pour les lots intra municipaux :  
Un montant de 20 036.66\$ pour le chèque C2500007.  
CONSIDÉRANT QUE la municipalité et les lots intra municipaux ont les crédits disponibles pour ces dépenses.  
Adoptée.

**Rés. #6631-04-25**  
5.2 Situation financière

Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la situation financière de mars 2025.  
Adoptée.

**Rés. #6632-04-25**  
5.3 Audit comptable 2024

CONSIDÉRANT l'audit comptable 2024 présenté par Mme. Manon Labrecque, technicienne en comptabilité pour la firme Daniel Tétreault CPA Inc. (C.P.A. Auditeur).  
Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'audit comptable de 2024.  
Adoptée.

**Rés. #6633-04-25**  
5.4 Changement 1<sup>er</sup> lundi du mois

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit approuver le paiement des factures de chaque mois avant le déboursement.  
QUE des frais de retard s'appliquent après trente jours de la livraison de fournitures ou du service rendu.  
Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le nouvel horaire des séances du conseil, le 1<sup>er</sup> lundi du mois.  
Adoptée.

7.1 Rapport du maire

Aucun rapport n'est présenté puisque le maire a démissionné.

7.2 Rapport lots intramunicipaux

Aucun rapport à présenter

7.3 Autres rapports

Aucun rapport à présenter

**Rés. #6634-04-25**  
8.1 Demande P.A.D.F.

**8.0 PROCÉDURES ADMINISTRATIVES LOTS INTRAMUNICIPAUX;**  
CONSIDÉRANT QUE le P.A.D.F. (Programme d'Aménagement Durable des Forêts) vise à investir dans la diffusion du savoir-faire en aménagement forestier et en transformation du bois, en soutenant, en accompagnant les initiatives, en favorisant l'organisation de différentes activités à cet égard.  
Il est proposé par M. Patrick Landry, et résolu à l'unanimité des conseillers, de faire la demande d'aide financière au Programme d'Aménagement durable des Forêts et que Mme Maréchan Desrosiers, directrice générale et greffière-trésorière en soit la signataire.  
Adoptée.

**Rés. #6635-04-25**  
8.2 Renouvellement entente G.F.C.A.

CONSIDÉRANT QUE le G.F.C.A. (Groupement Forestier Coopératif Abitibi) offre un soutien technique pour l'exécution des travaux forestiers tel que l'élaboration d'un plan d'aménagement, la préparation de terrain et reboisement, l'entretien des plantations, la récolte de bois ainsi que les travaux de voirie.  
Il est proposé par M. Henri Lampron, et résolu à l'unanimité des conseillers, de renouveler l'entente avec le Groupement Forestier Coopératif Abitibi.  
Adoptée.

**Rés. #6636-04-25**

**9.1** Plaque d'immatriculation  
pépine

**9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE;**

Il est proposé par M. Henri Lampron, et résolu à l'unanimité des conseillers, de payer les droits d'immatriculation de la pépine et que Mme Maréchan Desrosiers, directrice générale et greffière-trésorière soit la signataire autorisée pour les transactions à la Société d'Assurance Automobile du Québec (S.A.A.Q.).

Adoptée.

**Rés. #6637-04-25**

**9.2** Route Taschereau-Amos

CONSIDÉRANT QUE le tronçon de la route 111 reliant Taschereau et Amos est dans un très mauvais état;

QUE la Route 111 relève de la compétence du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

QUE le maire de Taschereau a été interpellé par des citoyens au sujet du danger que représente la Route 111;

QUE l'état de la Route 111 soulève des préoccupations importantes en matière de sécurité et de qualité de vie pour les automobilistes et les camionneurs qui doivent l'emprunter;

QUE la Ville d'Amos est présentement en processus de revendication pour la réfection des voies d'entrée et sortie de la Ville avec le ministère des transports et de la mobilité durable (résolution numéro 2025-177).

Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la municipalité de Taschereau appuie la Ville d'Amos dans ses démarches de réfection de la route 111 par l'envoi d'une résolution au Ministère des Transports et de la Mobilité durable;

QUE la municipalité de Taschereau demande au Ministère des Transports et de la Mobilité durable d'entreprendre des travaux de réfection du tronçon Taschereau-Amos de la Route 111 dans les délais les plus brefs.

Adoptée.

**Rés. #6638-04-25**

**10.1** Commandite Maison  
Mikana

**10.0 LOISIRS ET CULTURE;**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme de la Maison Mikana a été choisi par Tim Horton pour bénéficier de la campagne de financement des biscuits sourire 2025.

CONSIDÉRANT QUE la maison Mikana vient en aide aux femmes et aux enfants victimes de violence d'Amos et des municipalités environnantes.

CONSIDÉRANT QUE la maison Mikana a fait une demande de commandite par courriel à la Municipalité de Taschereau. CONSIDÉRANT QUE les biscuits sourire seront remis gratuitement aux enfants de l'école Bellefeuille de Taschereau.

CONSIDÉRANT QUE les biscuits sont vendus au coût de 24.00\$ par boîte et qu'une boîte contient douze (12) biscuits.

QUE l'école Bellefeuille de Taschereau accueille 80 enfants.

QUE Mme. Louise Paquin, Mme. Chantal Martel, M. Patrick Landry, M. Mathieu Cloutier et M. Sylvain Cameron s'engagent chacun à défrayer le coût d'une boîte de biscuits.

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité participe à la campagne de financement des biscuits sourires 2025 pour la Maison Mikana à hauteur de 48.00\$ pour l'achat de deux (2) boîtes.

Adoptée.

**Rés. #6639-04-25**  
**10.2 Magasin Montreuil**

CONSIDÉRANT QUE le magasin général D. Montreuil est un bâtiment patrimonial unique en Abitibi.

QUE le Fonds Qualité Tourisme (F.Q.T.) vise à soutenir financièrement les entreprises et organisations touristiques de la M.R.C. d'Abitibi-Ouest qui souhaitent, tout en privilégiant l'expérience client, améliorer la qualité de leur accueil, de leur prestation de service ou de leurs infrastructures.

QUE la subvention demandée au Fonds Qualité Tourisme (F.Q.T.) couvre quatre-vingts pourcent (80%) du coût total du projet de rénovation du Magasin général D. Montreuil, soit 4 400.00\$.

QUE la participation de la municipalité s'élève à vingt pourcent (20%) du coût total du projet de rénovation du magasin général D. Montreuil, soit 1 100.00\$.

Il est proposé par M. Sylvain Cameron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de financement du projet de restauration du Magasin général au montant de 5 500.00\$ et de nommer madame Rim Souaied signataire au dossier.

Adoptée.

ATTENDU QUE la M.A.D.A. (Municipalités Amies des Aînés au Québec) intervient auprès de nos aînés.

EN CONSÉQUENCE, la municipalité de Taschereau autorise de nouveau la mise sur pied du comité de suivi du plan d'action M.A.D.A. décrivant son mandat dont, notamment, de suivre et de soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre ainsi que les noms des membres constitutifs;

Mme. Michelle Lévesque, membre du comité

M. Octave Vallée, membre du comité

M. Mathieu Cloutier, membre du comité

M. Zacharie Julien-Cloutier, membre du comité

Mme. Carole Bergeron, membre du comité

Mme. Florence Cloutier, membre du comité

Mme. Marie-Pier Lebel, membre du comité

Mme. Nathalie Marcotte, membre du comité

M. Yvan Fortier, membre du comité

Mme. Maude Bergeron, membre du comité

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de M. Henri Lampron et résolu à l'unanimité des conseillers, la Municipalité de Taschereau autorise de nouveau la mise sur pied du comité de suivi du plan d'action M.A.D.A

Adoptée.

**Rés. #6641-04-25**  
**10.4 Véloce III**

ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif (Véloce III) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE pour l'exercice financier 2025, les dépenses admissibles;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 1 juin 2024 au 31 octobre 2024.

ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau transmet au Ministère le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doit comprendre :

- ° le détail des dépenses effectuées (factures, décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées);
- ° la mention de tout autre remboursement obtenu pour les travaux faisant l'objet de l'aide financière (remboursement de taxes, autres aides financières, etc.);
- ° le résultat quant aux indicateurs suivants :

- Nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes réalisées (Volet I);
- Nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes améliorées ou mise aux normes (Volet II);
- Nombre de kilomètres de voies cyclables et polyvalentes entretenues (Volet III);

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Patrick Landry, il est unanimement résolu par les conseillers que le conseil de Taschereau autorise la présentation du rapport des travaux, y compris la reddition de comptes liés travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celle-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme. Maréchan Desrosiers est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transport et de la Mobilité durable. Adoptée.

**11.1 Vente d'un terrain (notaire)**

**11.0 URBANISME;**

CONSIDÉRANT QUE Mme. Hélène Bélanger nous a fait parvenir par écrit son intention de renoncer à faire l'achat d'un terrain dans le but de bâtir sa maison en 2025.

EN CONSÉQUENCE le terrain lot #6-342-891 matricule #6491-57-3550 situé sur l'avenue Kirouac est de nouveau disponible à la vente.

**11.2 Avis de motion /Dépôt de règlement**

**Avis de motion 6319-04-25**

Monsieur Patrick Landry, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera voté, à une séance subséquente, le règlement numéro 1224-05-25 relatif au lavage des embarcations avant leur mise à l'eau dans le lac Taschereau et lac Lois

dépose le projet du règlement numéro 1224-05-25 relatif au lavage des embarcations avant leur mise à l'eau dans le lac Taschereau et lac Lois

**Rés. #6642-04-25**

**11.3 Vente d'un terrain avenue Kirouac**

CONSIDÉRANT QUE M. Pascal Gagnon nous a fait parvenir par écrit son intention de faire l'achat du terrain lot #4-881-483 et matricule #6491-76-7247 au coût de 3 700\$ + taxes.

ATTENDU QUE la vente du terrain soit conditionnelle à la construction d'une résidence sur ce terrain dans un délai de deux (2) ans de la date d'achat du terrain, à défaut de quoi celle-ci sera annulée et le coût d'achat et les frais inhérents à cet achat seront alors non remboursables.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la vente du terrain lot # 4-881-483.

- Adoptée.

**12.0 AFFAIRES DIVERSES;**

**12.1**

**Rés. #6643-04-25**

Démission du maire

**Rés. #6643-04-25 Démission du maire**

CONSIDÉRANT la lettre de démission du maire, monsieur Michaël Otis,

remise le 21 mars 2025;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Sylvain Cameron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de monsieur Michaël Otis.

Adoptée.

**Rés. #6644-04-25**

Nouveau maire par cooptation

**Rés. #6644-04-25 Nouveau maire par cooptation**

**Article 336 Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités – Élection partielle au poste de maire ou cooptation – Choix du conseil**

CONSIDÉRANT la démission du maire, monsieur Michaël Otis, survenu le 21 mars 2025;

CONSIDÉRANT les articles 333 et 336 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de procéder à la nomination d'un

nouveau maire par cooptation;

Il est proposé par monsieur Sylvain Cameron et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'élection d'un nouveau maire par cooptation, séance tenante, comme le prévoit l'article 336 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

La présidente d'élection, madame Maréchan Desrosiers, directrice générale et greffière-trésorière, annonce la mise en candidature, dès maintenant, et remet à chaque membre du conseil un bulletin de vote.

Dès la fin de la mise en candidature, la présidente d'élection procède au décompte et annonce la personne élue par cooptation au poste de maire, soit monsieur Mathieu Cloutier.

Adoptée.

**Rés. #6645-04-25**

Nomination maire substitut / suppléant / conseil MRC

**Rés. #6645-04-25** Nomination maire substitut / suppléant / conseil MRC

Il est proposé par M. Henri Lampron, appuyé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement par les conseillers de nommer M. Patrick Landry comme maire suppléant et agira comme substitut au maire pour les assemblées de la Municipalité régionale de comté (M.R.C.) d'Abitibi-Ouest ainsi qu'aux autres obligations du maire.

Adoptée.

**12.2** Nommer la directrice générale représentante S.A.A.Q.

Il est proposé par M. Sylvain Cameron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que Mme Maréchan Desrosiers, directrice générale et greffière-trésorière soit la signataire autorisée pour les transactions de la municipalité de Taschereau à la Société d'Assurance Automobile du Québec (S.A.A.Q.).

Adoptée.

**Rés. #6646-04-25**

**12.3** Soumission mise à jour Techni-Lab

CONSIDÉRANT la réception d'une nouvelle soumission de Techni-Lab le 20 mars 2025 pour effectuer les services de prélèvement des eaux usées.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Patrick Landry et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les nouveaux tarifs de facturation de Techni-Lab pour les services de prélèvement des eaux usées.

Adoptée.

**Rés. #6647-04-25**

**12.4** Programme RénoRégion

ABOLITION DU PROGRAMME RÉNORÉGION

**La municipalité de Taschereau demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision**

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des défauts majeurs à leur modeste résidence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, M<sup>me</sup> France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que

0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;  
CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;  
CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;  
CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025 et que l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.  
Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, M<sup>me</sup> France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.  
Adoptée.

**Rés. #6648-04-25**

**12.5 Munys**

CONSIDÉRANT QUE Munys est un tableau de bord (un outil polyvalent de planification et d'accompagnement) en gestion municipale offert par l'A.D.M.Q. (Association des Directeurs Municipal du Québec).

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Sylvain Cameron et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil approuve la dépense de 325.00\$ pour réadhésion à Munys.  
Adoptée.

**Rés. #6649-04-25**

**12.6 P.A.V.L.**

CONSIDÉRANT QUE le P.A.V.L. (Programme d'Aide à la Voirie Locale) a pour objectif d'assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des conseillers d'envoyer la demande au Programme d'Aide à la Voirie Locale, projet particulier d'amélioration par circonscription électorale tel que présenté et que madame Chantal Martel soit la signataire.  
Adoptée.

**Rés. #6650-04-25**

**12.7 C.P.T.A.Q.**

**Appui auprès de la C.P.T.A.Q. (Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec) (aliéner un terrain)**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 34 du rang 8 aimerait aliéner le lot 4-880-470 dans l'intention de le vendre pour une construction résidentielle;  
ATTENDU QUE aucun terrain en dehors de la zone agricole n'est favorable à la demande;

ATTENDU QUE le conseil est favorable à cette demande et appuie le demandeur;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil appuie le demandeur auprès de la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec pour une réponse favorable au projet d'aliéner le lot 4-880-470 dans l'intention de le vendre pour une construction;

Adoptée.

**Rés. #6651-04-25**

**12.8 Demande de commandite Stock Car Taschereau**

CONSIDÉRANT QUE le Stock Car de Taschereau a fait une demande de commandite par courriel à la municipalité de Taschereau.

CONSIDÉRANT QUE les courses de Stock Car ont un impact positif sur l'économie de la municipalité de Taschereau.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Sylvain Cameron et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité offre une commandite de 300.00\$ aux courses de Stock Car de Taschereau.

Adoptée.

**12.9 Projet de recherche sur les élu(e)s**

Les conseillers refusent de faire partie du projet de recherche sur les élu(e)s.

**Rés. #6652-04-25**

**14.0 Fermeture**

**13.0 Période de questions**

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance à 20h50.

Adoptée.

# JUIN

| LUN                                                                                    | MAR                                                                                       | MERC                                                                                      | JEU                                                                                     | VEND                                                                         | SAM                                                                                         | DIM                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                        |                                                                                           |                                                                                           |                                                                                         |                                                                              |                                                                                             | 1<br>    |
| 2<br> | 3<br>    | 4                                                                                         | 5                                                                                       | 6                                                                            | 7                                                                                           | 8                                                                                           |
| 9                                                                                      | 10<br>   | 11                                                                                        | 12<br> | 13<br>Date limite inscription Boîtes à savon ET PRÉ inscription Tour du soir | 14                                                                                          | 15<br>   |
| 16                                                                                     | 17<br> | 18                                                                                        | 19                                                                                      | 20                                                                           | 21<br> | 22<br> |
| 23<br>Début prévue Animation                                                           | 24<br> | 25<br> | 26                                                                                      | 27                                                                           | 28                                                                                          | 29<br> |
| 30                                                                                     |                                                                                           |                                                                                           |                                                                                         |                                                                              |                                                                                             |                                                                                             |



RÉUNION DU CONSEIL  
19H30



PRISE DE SANG | CLSC  
TASCHEREAU : 819 782-4661, POSTE 3222



MESSE



SOUPER MENSUEL  
RÉSERVEZ AU 819 796-2934



FAMILLES EN FÊTE ET  
COURSES DE BOÎTES À SAVON